

PREFET DU TARN

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau des élections, de la réglementation et
des affaires juridiques

**Arrêté fixant la liste des candidats admis à se présenter au premier tour des élections
municipales et communautaires partielles du 20 septembre 2015 dans la commune de Senouillac**

Le préfet du Tarn,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral et notamment les articles L 247, L 252, L 253, L 258, L. 265, L 267 et R. 127-2, R
128 et suivants ;

Vu le décret du Président de la République du 31 juillet 2014 portant nomination de M.Thierry
GENTILHOMME en qualité de préfet du Tarn,

Vu l'arrêté préfectoral du 31 août 2015, portant délégation de signature à M. Laurent GANDRA-
MORENO, secrétaire général de la préfecture du Tarn ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2015 relatif à la composition du conseil communautaire de la
communauté de communes Tarn et Dadou ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2015 portant convocation des électeurs de la commune de
Senouillac ;

Considérant les candidatures déposées pour le 1^{er} tour de scrutin, à la Préfecture du Tarn entre le 31
août et le 3 septembre 2015 à 18H ;

Considérant le tirage au sort effectué le 4 septembre 2015, en vue de l'attribution à chaque liste de
candidats, d'un emplacement d'affichage dans la commune de SENOUILAC ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Tarn,

Arrête

Article 1er – Les listes des candidats admis à se présenter, au premier tour de scrutin du 20 septembre
2015 pour les élections municipales et communautaires partielles dans la commune de Senouillac, sont
annexées au présent arrêté. Elles sont présentées dans l'ordre du tirage au sort.

Article 2 – En cas de second tour l'ordre des listes retenu pour le premier tour est conservé entre les
listes restant en présence.

Article 3 – Dès l'ouverture de la campagne électorale, le lundi 7 septembre 2015, le maire de SENOUILLAC mettra en place les emplacements d'affichage.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture du Tarn et le maire de Senouillac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux emplacements habituels et notifié à l'ensemble des candidats en présence.

Albi, le 4 SEP. 2015

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général



Laurent GANDRA-MORENO

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois suivant sa notification dans les conditions suivantes :

- recours gracieux auprès du préfet du Tarn – Place de la préfecture - 81013 Albi cedex 09;
- recours contentieux auprès du Tribunal administratif – 68, rue Raymond IV - 31068 Toulouse cedex.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TARN

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau des élections, de la réglementation et
des affaires juridiques

**Listes des candidats admis à se présenter au premier tour des élections municipales et
communautaires partielles du 20 septembre 2015 – commune de SENOUILAC - présentées
dans l'ordre du tirage au sort effectué le 4 septembre 2015 à la Préfecture du Tarn**

1) LISTE : TOUS REUNIS

candidats au conseil communautaire

- M. Emmanuel BISTES
oui
- Mme Caroline CANNATA
- M. Patrick FERMIER
- Mme Sandrine SOUQUIÉ
oui (suppléant)
- M. Pierre-Jean FUMAT
- Mme Corinne PECH
- M. Didier RIOLS
- Mme Mireille FERMIER
- M. Nicolas BONDUELLE
- Mme Hélène BELKAÏM
- M. Eric JOLY
- Mme Sylvie SEGURA
- M. Vincent DAILLY
- Mme Stéphanie ZULLO
- M. Fabien MANELPHE

2) LISTE : TOUS UNIS POUR SENOUILAC

candidats au conseil communautaire

- M. Pascal TAMALET
oui
- Mme Hélène DIAS
- M. Philippe BIAU
- Mme Nathalie GOUACHON
oui (suppléant)
- M. Alain CHOLET
- Mme Laurence COSTECEQUE
- M. Dominique PUECH
- Mme Nathalie TROISLOUCHE
- M. Sébastien ALAUZET
- Mme Manon ISSERTE
- M. Frédéric DE LA FUENTE
- Mme Nadine REINBOLD
- M. Stéphane LUCAS
- Mme Muriel JASSE
- M. Michel ROBERT

3) LISTE : POURSUIVONS, ENSEMBLE

candidats au conseil communautaire

- M. Bernard FERRET
- Mme Karine SZYGENDA
- M. Gilles FORT
- Mme Sandra VICENTE
- M. Nicolas RAYNAL
- Mme Corinne MALBERT
- M. Grégory FABRE
- Mme Lorraine FONVIELLE
- M. Vincent CLASSINE
- Mme Véréna VOARINO
- M. Sébastien RIVAT
- Mme Christine DURIEZ
- M. Nicolas TRICHAUD
- Mme Patricia VELLARINO
- M. Gérald SUAREZ

oui

oui (suppléant)